



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 58704

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay fait part à Mme la ministre de la santé et des sports de son inquiétude de ne pas voir publiées les recommandations relatives à la vaccination anti-rotavirus, près de trois ans et demi après que le vaccin ait reçu l'autorisation de mise sur le marché (AMM). Les gastro-entérites à rotavirus du nourrisson causent : une morbidité et une consommation de soins importante (chaque année de 130 à 200 000 consultations médicales) ; plus de 10 000 cas d'infections nosocomiales par an ; contribuent à la saturation des urgences en période épidémique, ce qui risque d'être particulièrement préoccupant si celle-ci se superpose à la pandémie grippale H1N1. Elle lui demande de bien vouloir diligenter la publication de ces recommandations.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58704

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8956

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)